



**AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

# LA LETTRE

du syndicat CFDT-MAE

N°301, automne2021

## Edito...

### Rédacteurs :

Olivier DA SILVA  
Thierry DUBOC  
Franck LAVAL  
Rodolphe PAULIN  
Philippe ZANATTA

### Conception :

Franck LAVAL

### CFDT-MAE :

- 57, bd des Invalides,  
75700 Paris.  
01 53 69 37 00

- 11, rue de la Maison  
Blanche, 44036 Nantes  
cedex 01  
02 51 77 20 61

### Mail :

[cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr](mailto:cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr)

### Site internet :

[www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr)

### Facebook :

[www.facebook.com/cfdt.mae](http://www.facebook.com/cfdt.mae)

### Twitter : @CFDT-MAE



Issn 2259-6453



*Chères et chers camarades,*

Les éléments de langage de l'administration sont très certainement prêts : les organisations syndicales n'auront rien compris à la réforme de la haute Fonction publique, seconde **mâchoire de la tenaille ouverte** avec le versement des agents C et des corps SIC dans les

**postes relevant de « Place de l'Emploi Public »** voici trois ans. Cette réforme est, bien sûr, « **une chance pour le ministère** » et « **une chance pour les agents car elle décloisonnera les carrières permettant à tous une mobilité salubre et surtout valorisée** ». On pourra ajouter une dose « **d'agilité** », un soupçon « **d'oxygène** » et un vernis de « **modernité** » et fermez le ban ! On éteindra avec les honneurs (quoique...) les feux et les corps du ministère des Affaires étrangères.

La présente livraison de la *Lettre du syndicat* reprend en page 2 le communiqué de la CFDT-MAE publié le 23 octobre dernier auquel nous donnerons suite dès le prochain comité technique ministériel fin novembre, CTM sur lequel nous reviendront dans notre prochain numéro. Notre combat contre la fin de notre expertise et de l'ensemble nos métiers continue et, surtout, s'adapte !

L'avenir des corps de la filière SIC fait par ailleurs l'objet d'une réflexion lancée par nos élus et sympathisants à laquelle vous êtes invités à participer en les contactant (page 4). En parallèle, très impliqués dans l'action sociale au service des agents, vos représentants au CAS analysent avec regret le grand écart Paris/Nantes en matière de logement social et formulent quelques propositions de bon sens (page 3).

Enfin, outre des nouvelles de Buenos-Aires, Nantes & Paris, vous trouverez en page 7 une nouveauté dans la LDS : la chronique d'ODS 117, agent infiltré pour décoder, avec humour, le présent et l'avenir de l'administration...

*Bonne lecture !*

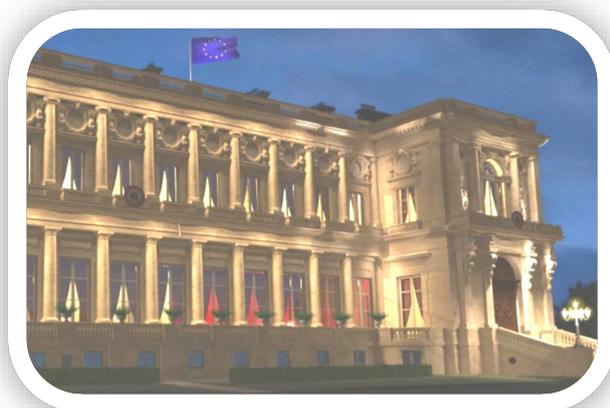
FRANCK LAVAL,

COMMISSAIRE EXECUTIF

CHARGÉ DE L'ORGANISATION ET DE LA COMMUNICATION

## Extinction des feux et des corps au Quai d'Orsay

**En diluant le haut de la pyramide du Quai d'Orsay dans le vaste ensemble, réputé interchangeable, des administrateurs de l'Etat, la réforme de l'encadrement supérieur signe la disparition programmée du ministère des Affaires étrangères.**



L'Administration a réuni en urgence, avec quelques heures de préavis, les organisations syndicales ce vendredi 22 octobre, afin de les informer de l'échec global du ministre à préserver la spécificité des corps de conseillers des Affaires étrangères et ministres plénipotentiaires.

Concrètement, à partir de 2023, et contrairement aux espérances savamment entretenues, les agents de ces deux corps seront soit versés (à leur demande) dans le corps des administrateurs de l'Etat, soit maintenus dans leurs corps actuels, placés en voie d'extinction (sic).

La CFDT-MAE a écouté l'intervention de la présidente de séance, puis quitté la réunion, considérant qu'aucune urgence autre qu'une information des organisations syndicales avant que la presse n'en fasse écho ne justifiait une telle convocation en dehors de tout délai.

Après l'inclusion des agents de catégorie C dans la "bourse de l'emploi public" voici trois ans (devenue depuis "place de l'emploi public"), ce sont désormais les corps du haut de la pyramide qui vont se retrouver, comme d'autres, dans un vaste ensemble d'administrateurs considérés comme anonymes et parfaitement interchangeables, leurs compétences-métiers niées et remisées.

Il ne faut pas être grand clerc pour s'attendre à ce que les secrétaires de chancellerie suivent rapidement le même chemin. Par effet systémique, les secrétaires des Affaires étrangères vont se retrouver eux aussi fortement impactés par cette réforme, dont la dureté le dispute à l'aveuglement.

L'actualité nous démontre pourtant, si besoin était, à quel point nous avons besoin de filières stables et durables de diplomates chevronnés, de cadres consulaires engagés, et de responsables culturels et de coopération efficaces.

Si l'on rapproche l'exercice de l'externalisation à tous crins, notamment en matière consulaire, et du recours accéléré aux "agences" en matière culturelle et de coopération, on est fondé à se demander si notre ministre n'aura pas été finalement le dernier patron d'un véritable outil de politique étrangère, désormais promis au démantèlement.

La CFDT Affaires étrangères appelle à la mobilisation face à cette disparition programmée.

Depuis le communiqué ci-dessus, l'administration a organisé et va organiser plusieurs réunions spécifiques sur le sujet. Nous y rappellerons l'émotion soulevée et soulignerons que, depuis la BIEP, c'est l'ensemble des corps qui ont été ou vont être impactés.

Au niveau CFDT national également, la CFDT-MAE sera représentée lors des groupes de travail internes avec l'UFFA (*Union des fédérations de fonctionnaires & assimilés*) et la Confédération.

Suivez-nous sur [www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr) pour les derniers développements !

## Commission logement : grand écart entre Paris & Nantes

**La commission logement, placée auprès du comité d'action sociale (CAS), s'est réunie le 14 septembre en présentiel, en visio et audio.**

**34% de demandes satisfaites à Paris, 100% à Nantes**

L'administration fait d'abord le bilan pour Paris des dossiers traités au 31 août 2021 : 219 demandes exprimées, 197 demandes actives (suite aux désistements) et 64 satisfaites (34%). 40 dossiers complémentaires ont été déposés auprès des bailleurs. 5 logements, récemment notifiés, font l'objet de recherche de candidats (sic). Le bilan à Nantes à la même date fait état de 40 dossiers, 83% de demandes satisfaites, probablement 100% d'ici la fin du mois.

**La CFDT fait quatre propositions**

La CFDT insiste sur la transparence sur les critères retenus par la Délégation pour la politique sociale (DPS) à Paris sur l'attribution des logements du parc ministériel (stock de 53 logements), la recommandation d'inverser la procédure en mettant en place une bourse ministérielle du logement (les demandeurs ayant ainsi d'emblée accès aux informations sur la localisation des logements, le loyer et les charges, etc., comme c'est déjà le cas dans plusieurs ministères importants), les modalités pratiques de contrôle de la disponibilité des logements (salubrité, travaux de remise en états ou de structure, libération effective suite à départ en poste) et les statistiques des catégories de bénéficiaires du parc ministériel.

**Au MAE, on fait du cousu main et du cas par cas**

Sur les critères d'attribution des logements du parc ministériel, la DPS assure s'en tenir aux critères de la Bourse au logement des agents de l'État (BALAE, plateforme interministérielle) puis, poussée dans ses retranchements, finit par admettre qu'elle y ajoute ses propres critères, fondés sur son évaluation de l'urgence de telle ou telle demande, les particularités propres à un dossier, la situation sociale et personnelle/familiale du demandeur, son objectif étant de se forger une vision « éclairée » du dossier. Dans la même veine, elle oppose une fin de non-recevoir à notre proposition de mise sur pied d'un système de bourse mi-

nistérielle du logement, en invoquant deux raisons : la modestie des effectifs traitants au sein de la DPS, et le fait que « le service, qui fait en la matière du cousu main et du cas par cas, perdrait alors la main sur les candidats » (sic). En ce qui concerne la gestion du parc ministériel, l'administration indique qu'elle visite les biens loués et s'assure de leur libération effective en cas de départ en poste. Après avoir refusé de nous communiquer la répartition par corps des attributions des logements du parc ministériel, l'administration indique que les bénéficiaires se répartissent en 9 agents de catégorie A, 9 de catégorie B et 35 de catégorie C.

**On ne pousse pas les retraités dehors**

L'administration confirme que les retraités âgés de plus de 65 ans ne sont pas tenus de quitter leur logement. Ils ne représentent que quelques cas sur le stock actuel de 310 logements alloués en interministériel + ministériel à des demandeurs du Département.

**Peu de logements perdus en interministériel**

A ce stade, il y a peu ou pas de pertes de logements attribués au Département dans la mesure où la DPS s'emploie à proposer sans délai le meilleur logement possible, en prenant soin des critères retenus et avec priorité aux agents C – ces deux points sont martelés en réunion -. Une incertitude demeure sur le calcul du contingent qui sera *in fine* alloué au Département en interministériel à partir de 2023, l'objectif de la réforme étant de passer d'une logique de stock à une logique de flux.



## Groupe de travail filière SIC : La réunion des « techniciens anonymes »

L'ADMINISTRATION ORGANISE UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ DNUM. CE GROUPE RÉUNIT LA DRH, LA DNUM ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES. UNE PREMIÈRE RÉUNION DE CE GROUPE A EU LIEU LE 24 SEPTEMBRE DERNIER : LE BILAN EST ASSEZ DÉCEVANT.

Chacun a pu exposer son point de vue à tour de rôle. C'était un peu la réunion des « techniciens » anonymes : « Racontons et écoutons, sans juger ni répondre, chacun notre tour, nos difficultés et nos espoirs ; et ça ira mieux ! ».

Soyons sérieux. Pour que ce groupe de travail soit utile, il doit permettre aux organisations syndicales d'exprimer les revendications de leurs adhérents, un dialogue constructif avec l'administration et enfin des mesures concrètes d'organisation et de valorisation du travail des agents. Nous pensons que le CTM d'automne, qui aura lieu à Paris fin novembre est l'occasion de poser nos revendications de méthode – un calendrier des échanges dont l'issue ne devrait pas dépasser le CTM du printemps 2022 – et de fonder – une liste des sujets à traiter avec des revendications.

Sur ce dernier point, nous serons d'autant plus forts que le consensus entre nous sera solide. **Nous vous proposons donc une liste des sujets à traiter et des premières revendications de la CFDT qui vont avec. Que chacun puisse apporter ses commentaires, ajouts, modifications, ... puis nous en ferons une synthèse. Nous verrons alors s'il est intéressant ou même nécessaire d'organiser une visio pour discuter de ces sujets.**

Nous pensons que les ASIC et SESIC sont naturellement concernés ; mais que ce ne sont pas les seuls : les correspondants des systèmes d'information en poste et les adjoints administratifs à la DNUM le sont tout autant.

### I – Recrutement

Nous partons du principe que l'administration souhaite maintenir les effectifs et corps SIC actuels. La problématique du recrutement réside dans les deux

constats suivants :

- Comment attirer les candidatures lorsque le marché de l'informatique est florissant et que les autres ministères et services publics sont également en concurrence pour susciter des vocations ? Pour exemple : ces dernières années une dizaine de postes en moyenne sont systématiquement non pourvus en Administration centrale.

- Au vu de la pyramide des âges, 15 à 20% des corps SIC vont partir à la retraite dans les prochaines années.

### Titulaires (concours)

**ASIC** : recrutement sur concours tous les deux ans. Moyenne d'âge 50 ans, 15% du corps a plus de 60 ans. Nous recrutons des agents d'un niveau ingénieur. C'est bien, mais nous n'en recrutons pas assez : beaucoup d'applications et projets restent orphelins.

Attention cependant à trouver le bon équilibre dans le recrutement pour ne pas créer une frustration devant la difficulté d'obtenir une affectation à l'étranger.

**SESI**C : recrutement sur concours tous les deux ans. Moyenne d'âge élevée, un tiers du corps a plus de 60 ans. Nous devons assurer le renouvellement de ce corps vieillissant. C'est l'occasion de valoriser les CSI C qui ont montré leurs compétences lors de leurs affectations à l'étranger. Le nombre de promotions étant contraint, nous proposons d'adapter le concours de recrutement interne pour que l'expérience professionnelle soit réellement prise en compte et notamment que les expériences à l'étranger, le savoir être à l'étranger, soient valorisés.

### Revendications :

- L'engagement de l'administration sur le maintien des deux corps SIC dans leurs effectifs actuels (ou en légère hausse ?). Obtenir l'état des lieux pour évaluer les besoins en termes de recrutements.  
- Organiser pendant quelques temps des concours chaque année dans les deux filières SIC afin de



lisser le renouvellement de ces deux corps. Éviter d'avoir un ou deux concours avec une explosion du nombre de places car nous ne serions ni capables de répondre au besoin de formation et montée en compétences de nombreux agents simultanément ni garantis d'avoir autant de candidats valables sur un seul concours. – Revoir le concours de recrutement interne SESIC pour favoriser la promotion d'agents C « CSI » (Proposer un recrutement interne sur dossier RAE)

### **Contractuels**

Nous restons convaincus que le concours est la meilleure façon de recruter les fonctionnaires dont le Département a besoin. Nous comprenons néanmoins que devant la rareté et la spécialisation de certains profils, l'administration doit en plus des fonctionnaires, recruter des contractuels.

### **Revendications :**

- Utiliser les six années légales pour les CDD sans écourter les contrats après quatre ans (application en 2021 d'une nouvelle règle imposant de ne renouveler qu'exceptionnellement après quatre ans).
- Utiliser la possibilité de recruter en CDI dès les premiers mois lorsqu'elle reconnaît les compétences d'un agent sur une fonction pérenne et rare.

### **Volontaires Internationaux**

Depuis des années, les volontaires internationaux ayant découvert les missions de la DNUM à l'étranger constituent un vivier de premier ordre pour nos concours SESIC et ASIC.

Si cette filière continue à être menacée nos problèmes de recrutement vont s'aggraver.

**Revendication :** Rétablir les postes de VI dans notre réseau de CRASIC et CSI.

## **II – Déroulement des carrières**

### **Rémunération (titulaires et contractuels)**

Une rémunération attractive, c'est ce qu'il faut pour garantir la qualité des services numériques du Département.

### **Contractuels CDD et CDI**

La rémunération a globalement été revue à la hausse en suivant les fortes demandes du marché où les faibles rémunérations proposées ne permettaient pas de recruter.

Suivre pour cela les recommandations de la DINUM et de la DGAFP en appliquant la grille de salaires interministérielle destinée à favoriser le recrutement

des bons profils numériques au sein de l'état. Mais attention à surveiller constamment l'écart entre anciens contractuels et nouveaux. De fortes disparités ont été observées. L'administration a commencé un travail de rééquilibrage qu'elle doit maintenir.

### **ASIC et SESIC en Administration Centrale**

Attente forte de la revalorisation annoncée des barèmes RIFSEEP en 2022 pour les filières SIC. Ceci faisant suite à la revalorisation de ces barèmes pour les corps SAE et SCH en 2021.

Il faut absolument revenir aux mêmes barèmes.

C'était le cas pour les SESIC mais pas pour les ASIC qui étaient 100€ en dessous des barèmes appliqués aux SAE.

Ceci d'autant plus que l'intégration des primes informatiques en compléments RIFSEEP se traduit par un amortissement progressif de ces primes en raison des plafonds interministériels. A terme, une disparition pure et simple des primes informatiques se dessine.

**Revendication :** Appliquer respectivement aux ASIC et SESIC les mêmes barèmes RIFSEEP que les SAE et SCH.

### **ASIC et SESIC à l'Etranger**

C'est là où le bât blesse. Les ASIC et surtout les SESIC ont été les grands perdants de la réforme des IRE en 2019. Ils ne sont pas soumis au tableau universel des vocations et ils sont bien moins payés à l'étranger que leurs collègues de catégorie équivalente.

A l'étranger, les SESIC sont sur une grille 9 quels que soient le poste et leur expérience (ce qui est la grille la plus basse proposée aux SCH) et les ASIC sont sur des grilles quasiment similaires aux SCH.

**Revendication :** Appliquer le tableau universel des vocations aux ASIC et SESIC.

### **Gestion des carrières**

Cela n'existe pas aujourd'hui pour la DNUM. C'est à l'agent de prendre l'initiative de contacter la DRH qui ne considère ces demandes que dans le cadre d'une sortie définitive de la DNUM.

Qui plus est la DRH demande systématiquement aux agents de la DNUM de faire leurs preuves comme s'ils n'avaient jamais aucune autre compétence que des spécialisations techniques.

Cela ne fait que générer des frustrations et des sorties définitives de la DNUM que ce soit au sein du ministère ou bien à l'extérieur, sans concertation, sans réflexion.

Il ne faut pas se contenter de sorties définitives, il faut mettre en place de vraies solutions d'aérations, de mobilité bref des sorties transitoires !

**ASIC** : les ASIC ne sont plus, comme le furent les anciens chiffreurs en chefs, des techniciens devenus cadres en fin de carrière. Ce sont de jeunes ingénieurs recrutés comme cadres. Il convient donc de repenser leur carrière qui ne peut pas s'arrêter après 15 ou 20 ans de service (ils sont alors ASIC Principaux, ont eu une ou deux expériences à l'étranger, accèdent à des fonctions d'encadrement en AC et puis... horizon bouché, aucune progression ou promotion possible).

Ceux qui veulent continuer à progresser sont donc encouragés à aller voir ailleurs, mais sans organisation/prévision : on assiste donc régulièrement à des sorties définitives pour essayer d'avoir une carrière à l'extérieur de la DNUM.

**SESIC** : ils subissent les conséquences du plafond de verre de leurs collègues ASIC. Pas de sortie par le haut du corps des ASIC équivaut à pas de promotion disponible pour les SESIC !

**Revendications :**

- Nous attendons des promotions dans le corps des conseillers, ou son successeur, à proportion des effectifs promouvables.
- Assumer la transformation de la DNUM en direction d'Administration Centrale avec des postes de direction reconnus en tant qu'emplois fonctionnels : directeur adjoint et sous-directeurs (au lieu des chefs de mission actuels)

- Mettre en place une GPEEC pour la filière SIC avec des sorties par le haut comme des passerelles transitoires possibles vers les corps généralistes équivalents. Réfléchir en termes de compétences : management, encadrement, budget, connaissances métiers.

**Catégorie C spécialisés SIC** : pour boucler la boucle et assurer une cohérence d'ensemble, garantissant la pérennité du système, on voit bien qu'il faut aller plus loin et reconnaître la nécessité d'une filière C « numérique ».

Elle est déjà en place dans les faits avec les agents ressources à l'étranger et les collègues C employés à la DNUM en AC.

Cette filière numérique permettrait d'avoir un vivier de collègues avec des compétences numériques, entretenant le réseau à l'étranger avec les fonctions de CSI et pouvant bénéficier de promotions C > SESIC.

**Revendication** : Fusion des corps. En allant dans le sens de la simplification de la gestion publique et en garantissant au ministère de conserver tous ses agents avec leurs compétences et connaissances si spécifiques aux métiers et missions de la diplomatie, il s'agirait de fusionner chaque corps avec à chaque fois une filière numérique : A (SAE – ASIC), B (SCH – SESIC) et C (généralistes et numériques).

**N'hésitez pas à partager votre point de vue avec :**

**Philippe ZANATTA et Arnaud SAMPIC, représentants CFDT à la CAP des ASIC & Benoît POTOT, représentant CFDT au CTM**

## Formation au dialogue social à Buenos-Aires !



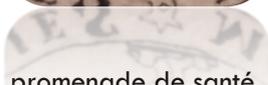
Notre camarade Rodolphe PAULIN, en poste à Buenos-Aires a organisé fin octobre de demi-journées de formation au dialogue social en poste à l'intention de nos 7 représentants du personnel locaux, en liaison avec deux collègues de France : l'une à Nantes, l'autre à Paris.

Des retours à chaud des participants : un vif intérêt pour les matières abordées, et de chaleureux remerciements au formateur !

**A refaire, ailleurs sur la planète, avis aux amateurs !**

## La chronique d'ODS 117

SOUCIEUSE D'ANTICIPATION, LA CFDT AFFAIRES ÉTRANGÈRES A ENVOYÉ L'UN DE SES AGENTS S'INFILTRER DANS LE FUTUR DISPOSITIF DE GESTION INTERMINISTÉRIELLE DES ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT ; VOICI EN EXCLUSIVITÉ LA PREMIÈRE CONVERSATION ENREGISTRÉE PAR ODS 117.



- Bonjour, je suis bien au bureau MAE de la délégation interministérielle RH ?

- Oui, absolument, en quoi puis-je vous aider ?

- Voilà, je suis administrateur de l'Etat, le nouveau corps interministériel, et j'ai passé avec succès les trois panels pour partir en poste.

- Félicitations.

- Merci, ça n'a pas été une promenade de santé. Mais bon, ça, c'est fait. Et puis ça fera du bien de diversifier les parcours. Entre nous, les diplomates sont un peu trop entre eux, ça sentait un peu le renfermé, hein ?

- Pas très diplomate comme réflexion.

- Oui, mais il faut savoir dire les choses, vous ne croyez pas ?

- Allons-y alors : je suis issu du corps diplomatique.

- Ah.

- Bon, que puis-je pour vous ?

- Voilà, j'ai bien perçu la première avance. C'est pas mal, et bien parti. Mais j'ai appris que je devrai verser six mois de loyer d'avance, et apparemment les locations sont rares et chères, d'ailleurs je ne comprends pas : l'ambassade ne dispose pas d'un système de réservation de logements à tarif préférentiel ou réglementé ? Quand on arrive on fait comment ? On va à l'hôtel et on cherche pas, quand même ?

- Si. Pour une deuxième avance, le mieux est de voir avec le service de la paye.

- Bien, je vais regarder. Pour le remboursement ça marche comment ?

- Sur 6 mois, ça commence en général deux mois après votre prise de fonctions.

- Mazette, ça va douiller.

- Autre chose ?

- Pas mal, oui. J'ai le passeport diplomatique, franchement ça jette. En revanche j'ai lu quelque part qu'il valait mieux être vacciné, rapport à des maladies tropicales endémiques. On fait comment ? Je dis ça pour moi mais aussi pour mon conjoint, parce que pour le visa il a fallu se marier, incroyable, et puis aussi nos deux enfants.

- Il faut se rapprocher d'un centre de vaccination.

- Ok, le ministère ne fait pas ?

- Là vous êtes à la délégation interministérielle.

- Et le Quai ne gère plus ?

- Non.

- Ah. Et pour les bons de vaccination ?

- C'est une vaccination obligatoire ?

- Non.

- Alors pas de bons.

- Donc je paye de ma poche ? C'est fou.

- Je vous laisse voir avec votre mutuelle.

- Justement, on me recommande celle des Affaires étrangères. On fait comment ?

- Les coordonnées sont dans le guide de l'administrateur de l'Etat en mission mobile.

- Je vais regarder. On me dit qu'une assistance rapatriement est recommandée, je ne comprends pas, la France ne rapatrie pas ses agents en cas de souci médical par exemple ?

- Le mieux est de voir avec la mutuelle. Autre chose ?

- Oui. On cherche à inscrire les enfants au lycée français -entre nous c'est quand même pas donné, mais bon- mais c'est plein. Comment faire ?

- N'hésitez pas à contacter le COCAC.

- Cet organisme est basé où ?

- C'est le conseiller de coopération et d'action culturelle.

- Ah. Il est à l'ambassade ?

- En général oui. Autre chose ?

- Oui, encore, désolé. On a fait le process de réservation comme indiqué, on part de notre domicile en région mais apparemment il faudrait trois avions. Ça va être crevant cette affaire. Et on aura droit chacun qu'à une valise de 23 kgs. Franchement il y a pas moyen de faire mieux et autrement ? Surtout pour les enfants.

- C'est la règle mais voyez avec l'agence de voyages, ils vous feront des propositions commerciales.
- Ok, merci. Je coche les cases une à une. Je suis quelqu'un d'organisé. L'aventure, c'est quelque chose de très sérieux, on a eu un module là-dessus à l'école diplomatique, par un consultant extérieur. Très intéressant.
- Oui, je vois. Et donc ?
- Alors voyons, voyons. Ah oui, pour le déménagement, j'ai bien eu la prime, compliqués vos calculs, et il paraît qu'entre le transport et le dédouanement il y en a pour 4 mois au moins, une affaire de carte administrative, je n'ai pas tout compris, ce n'est pas un envoi diplomatique ? J'ai vu sur internet que pour les ambassades les règles étaient beaucoup plus souples, non ?
- Vous verrez tout cela sur place à votre arrivée. C'est tout ?
- Mon conjoint a un bon travail ici, qualifié et bien payé, et il voudra absolument travailler en poste, or contrairement à nos vœux on n'a pas pu avoir un poste dans l'Union européenne, il paraît qu'on était trop nombreux, moi je trouve ça incroyable.
- Et ?
- Et comment ça va se passer ?
- Vous n'avez pas appelé l'ambassade avant de donner votre accord ?
- Non.
- ...
- Alors ?
- Écoutez, le mieux ce sera de voir avec l'ambassade. Vous avez fini ?
- Oui. Juste une ultime question : à l'arrivée vous savez si on pourra avoir une voiture de l'ambassade. Juste pour les premières semaines.
- Pas sûr. Mais vous verrez à l'arrivée.
- Merci. Je crois qu'on est prêts.
- Bien. Bonne chance alors. Au revoir.
- Au revoir.

## La vie des sections : le temps des A.G. !

Point d'orgue des rentrées syndicales, les Assemblées générales de nos deux sections les plus importantes, Paris et Nantes, se tiennent en ce moment : le mardi 9 novembre à 12h30 aux Invalides et le vendredi 19 novembre à 9h30 à Breil IV.



Ces moments essentiels de notre vie démocratique interne permettront principalement de faire un **compte-rendu des mandatures écoulées**, d'évoquer **l'actualité du ministère** et de réfléchir à notre **programme revendicatif**. Les assemblées générales se concluent également par l'élection des nouveaux bureaux pour 2021/2022.



Contactez-vous si besoin est, et venez nombreux !

### Calendrier (sous réserve)

- 22, 23 et 24 novembre** : Comité technique ministériel (CTM), Paris,
- 30 novembre** : Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT), ministériel et Ile de France, Paris,
- 16 décembre** : Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT), Nantes.

### Au sommaire ce mois-ci...

Edito	page 1
Extinction des feux et des corps au Quai	page 2
Commission logement - compte-rendu	page 3
Groupe de travail « corps SIC »	page 4
La chronique d'ODS 117	page 7
La vie des sections	pages 6 & 8